

Aussi bien l'exploitation du charbon et du pétrole vise-t-elle des produits déficitaires à la fois dans la métropole et en Afrique du Nord. Elle doit permettre de favoriser par là une politique de solidarité franco-marocaine d'autant plus urgente que la part proportionnelle des échanges franco-marocains dans le commerce extérieur du Maroc s'accroît constamment : en 1933, 465 millions d'importations marocaines en France contre 584 millions d'importations françaises au Maroc. De même, le total des échanges de l'Algérie avec la métropole atteint 7 milliards 39 millions contre 1.211 millions seulement d'échanges avec l'étranger et les colonies françaises (Cf. Note sur le commerce extérieur algérien, p. 274). 85 % du commerce total de l'Algérie se fait ainsi avec la France.

La politique complémentaire franco-marocaine n'est nullement incompatible avec une intensification des exportations sur les autres marchés extérieurs et le Maroc ne peut que se réjouir du brusque essor de ses expéditions fruitières, notamment en Angleterre, des demandes accrues de cuirs et peaux par l'Italie, de crin végétal par l'Allemagne, des efforts d'organisation méthodique de l'élevage (Cf. Note sur les coopératives d'élevage au Maroc, p. 261), de même le considérable redressement de la consommation européenne de phosphates en 1933, en accroissement de 18 % sur 1932, ouvre de larges perspectives à l'exportation des phosphates marocains, qui a atteint 1.107.333 tonnes en 1933, soit 120.000 de plus qu'en 1932.

### LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DES INDIGÈNES AU MAROC (1)

Les touristes fraîchement débarqués au Maroc éprouvent toujours la même surprise amusée à la vue de ces cars où les voyageurs indigènes s'entassent jusque sur l'impériale. Grandes sociétés et petites entreprises de transports en commun se disputent aujourd'hui une clientèle moins soucieuse de confort que de prix modiques : wagons de 4<sup>e</sup> classe sur les voies ferrées, cars de la C.T.M. transformés pour un dernier effort sur les routes principales avant la réforme définitive, camionnettes poussives de « transports occasionnels », sur les pistes du bled, tous ces véhicules sont le plus souvent bondés. On a l'impression de voir de grands enfants monter en voiture, comme sur des chevaux de bois, sans autre but que le plaisir de rouler.

Certes, elle est nouvelle et attirante, cette volupté de se déplacer vite et sans effort, qui relègue dans un passé chaque jour plus oublié, le pas lent des caravanes. Mais notre civilisation matérielle brusquement implantée au Maroc n'a fait que donner des satisfactions faciles et innombrables à un état d'esprit et à des besoins qui nous sont très antérieurs. Les civilisés ont d'habitude des idées très fausses sur des populations qu'il considèrent à priori comme très ignorantes : nous associons si étroitement l'idée au moyen du déplacement que nous croyons incapables de voyager ceux qui n'ont pas à leur disposition le train ou l'automobile. Si l'on excepte quelques petites tribus farouchement isolées dans les vallées les plus impénétrables de l'Atlas, les Marocains, bien avant le Protectorat, étaient de grands voyageurs, d'autant plus prompts à se mettre en route que la plupart n'avaient point de valise à faire, ni de bête à harnacher.

Dans cette instabilité, il entre sans doute beaucoup d'éléments : atavisme de populations encore errantes, ou récemment sédentarisées, quittant sans regret des habitations faciles à reconstituer partout, prédisposition de caractères mobiles, curiosité de l'esprit. Traits de race ou effets du genre de vie, ces causes psychologiques ne peuvent être niées, mais sont difficiles à peser. On discerne plus clairement le rôle des facteurs économiques : les conditions géographiques naturelles, le rapport entre les ressources et les besoins permettent de comprendre la cause directe et les modalités des migrations indigènes les plus importantes, par suite d'en apercevoir les perspectives prochaines.

Tendance générale mise à part, les indigènes se déplacent pour des raisons très diverses qui influencent le caractère du déplacement. On ne peut étudier ces mouvements qu'en les groupant d'après certains traits communs : les migrations collectives s'opposent naturellement aux déplacements individuels ; parmi ceux-ci les uns ont un caractère exceptionnel ou une portée réduite ; d'autres, par leur ampleur et leur répétition, constituent un phénomène général d'où l'on peut dégager des règles (2).

#### I. — Migrations collectives.

Aucun phénomène social, qu'il touche à la vie de relation, à la politique ou à l'économie, ne se comprend au Maroc si l'on ne se représente la vitalité du régime patriarcal et la solidarité tribale qui était la contre-partie de l'impuissance de l'État à garantir la sécurité individuelle. C'est

(1) D'après l'enquête organisée par la direction des affaires indigènes et le service des contrôles civils.  
 (2) Voir supra la carte hors texte établie par M. Jean Dresch, professeur au Collège musulman.

pourquoi les migrations entraînant non seulement tous les membres d'une famille au sens étroit, mais encore une collectivité organisée comme un douar ou une fraction de tribu, sont encore un trait expressif de la vie des populations marocaines.

Outre le pur nomadisme, il faut distinguer parmi ces migrations collectives celles qui ont pour but une transplantation définitive, et celles qui sont des oscillations saisonnières.

Les migrations périodiques sont imposées par le genre de vie d'un très grand nombre de tribus, leur économie à la fois agricole et pastorale. L'élevage extensif, la situation respective des terres de culture et des pâturages. Les fractions de la zone subatlantique, Chaouïa et Doukala, oscillent entre les terres légères du Sahel côtier et les *dir*s ; celles de l'intérieur entre les champs de céréales et la forêt, les Berbères du Moyen-Atlas entre la haute montagne et l'Azarar. Ces migrations qui ramènent aux mêmes saisons les douars à peu près aux mêmes lieux, sont désignées ordinairement sous le nom de transhumance : l'expression a l'inconvénient d'être employée dans des sens assez différents, l'un étroit et précis, n'évoquant que les troupeaux, l'autre s'étendant aux pasteurs. De tels mouvements, variables en ampleur, en durée, en importance, ont besoin d'être replacés dans les conditions géographiques propres à chaque tribu. Rappelons seulement le sens général des modifications consécutives au Protectorat.

La fixation de limites territoriales rigides a réduit considérablement l'amplitude de l'oscillation saisonnière, quand elle ne l'a pas supprimée complètement. La colonisation, en avivant le sens de la propriété individuelle, tend aussi à réduire la collectivité entraînée dans le même déplacement. La sécurité et la réglementation administratives limitent aux seuls bergers les personnes qui accompagnent les troupeaux. Bref, une sédentarisation de plus en plus complète se substitue à l'instabilité chronique des gens et des habitations.

Les migrations durables ont joué dans l'histoire du Maroc un rôle considérable : elles ont accompagné et bien souvent provoqué la plupart des grandes révolutions politiques. Les unes, spontanées, ont traduit la puissance d'expansion de certaines tribus, d'autres ont été forcées comme les déportations des Arabes hilaliens par les Almohades et les établissements de guich depuis les Saadiens.

Le Protectorat qui a restreint les migrations périodiques, est a fortiori contraire aux transplantations massives. Cependant on voit encore se produire des mouvements qu'on ne comprendrait pas en France.

Parmi les grandes tribus récemment soumissionnées, Soqman et Haddidou, beaucoup de familles complètement ruinées se sont réfugiées chez les Aït Seri ou les Zaïans, payant leur hospitalité par quelques services au moment des grands travaux. En mai 1933, 500 tentes des Daoud-ou-Ali

sur un total de 700 étaient sur le territoire des Seri. Au début de l'hiver 1933, un tiers environ des Soqman de l'est étaient campés dans le « Dir » ou « l'Azarar ». Sur un total de 2.129 familles Haddidou et Yayia dépendant du bureau d'Imilchil, 247 tentes et 637 isolés sont partis soit vers Midelt, soit vers le pays zaïan. Un tel exode est tout à fait exceptionnel, et les émigrants reviendront à mesure que les autorités rétabliront une vie normale.

Mais il n'est pas possible d'éviter les conséquences des sécheresses persistantes qui, entraînant la disette, obligent des villages entiers à chercher pour un temps variable refuge et nourriture dans les territoires plus heureux. Ces calamités sont relativement fréquentes dans le Sous. Le bureau d'Erfoud signale que le Reg et les ksour du Tadirhoust sont actuellement dépeuplés à la suite de quatre années de sécheresse. Le Maroc du Nord ne connaît pas des fléaux d'une telle ampleur, mais des mouvements localisés se produisent. Dans la région de Petitjean, un certain nombre de familles chassées par la misère se sont installées chez les Zemmour et les Guerrouane. En 1933, un douar de Fokra-Misaoua, comprenant dix familles est venu des Beni-Hassen chez les Haouzia de la banlieue de Rabat.

Les transplantations sont aujourd'hui beaucoup plus difficiles, car les tribus sont beaucoup moins riches en terres disponibles pour les étrangers. Ceux-ci doivent acheter ou louer. Mais au lieu de s'intégrer comme jadis dans la tribu, ils contribuent à l'individualisation de la propriété, à la prédominance des rapports territoriaux sur les liens de famille.

## II. — Déplacements individuels et occasionnels.

Visites amicales, arrangements de famille, voyages d'affaires, autant de raisons exceptionnelles sans doute, mais dont le total au Maroc comme en Europe, finit par mettre beaucoup de gens sur les routes pour un temps plus ou moins long. Sans insister sur ces phénomènes de portée très limitée, il convient de mettre à part les catégories de voyageurs qui ont le plus d'originalité marocaine.

Voici le groupe des jeunes gens qui vont contracter un de ces engagements militaires, dont la variété s'adapte à la diversité des tempéraments. Naguère goumiers et mokhazenis avaient sur les tirailleurs l'avantage de servir à proximité de leur tribu : le recul de la dissidence a obligé les volontaires à s'éloigner de plus en plus. L'esprit d'aventure et l'amour du baroud sont très inégalement répartis entre les tribus. Les Zemmour ont conservé leur ancienne valeur : dans le seul contrôle de Tedders il y a 380 absents qui sont au service. Les populeuses tribus de Darould-Zidouh fournissent un contingent de 4.000 guerriers. Dans le cercle de Tahala, il y a eu 187 engagements en 1932, et 251 en 1933. Chez les Beni-Alaham, l'amélioration des conditions

économiques a ramené de 600 à 450 le total des absents au service. Chez les Marmoucha, on compte une centaine d'engagements par an, compensés par cinquante libérations.

Les *pèlerinages* ajoutent la ferveur religieuse à l'amour des voyages. Le pullulement des marabouts est une caractéristique de l'Islam marocain. On peut mesurer la puissance du saint au rayon de son attraction sur les fidèles. A titre d'exemple, signalons que le cercle de Tahala a donné 91 permis de circuler en 1932, 127 en 1933 pour les sanctuaires de Fès, de Meknès et d'Ouezzane. Lors des grands moussems, de vraies foules sont mises en mouvement.

La proximité d'un marché rural hebdomadaire se reconnaît à la densité des gens que l'on rencontre. Mais leur déplacement, ordinairement réduit pour les paysans à une journée et à quelques kilomètres, ne peut être considéré comme une migration. Il n'en est pas tout à fait ainsi pour les commerçants professionnels, qui, avec leur campement et leurs marchandises, effectuent une sorte de rotation hebdomadaire de souk en souk. Le développement de la sécurité et des transports a pour effet général d'assurer la prépondérance des souks les mieux placés dont le rayon d'influence ne cesse de s'étendre.

Comme ces tournées des commerçants, les migrations des professionnels de petits métiers forment comme une catégorie intermédiaire. Les Thodri qui vont dans les villes comme porteurs d'eau, les ksouriens d'Outat-el-Haj qui sont à Fès portefaix et gardiens de nuit, se rattachent à l'émigration dans les villes. Mais les puisatiers, les potiers, les maçons qui viennent du sud de l'Atlas, les chanteurs, mènent une vie errante. Il ne faut pas négliger le groupe des « attara » ou épiciers ambulants, dont beaucoup viennent des Doukkala.

### III. — Les migrations de travailleurs.

Les migrations de travailleurs marocains, objet essentiel de l'enquête, ne datent pas du Protectorat. Mais ce phénomène a pris une grande ampleur et joue dans l'économie du nouveau Maroc un rôle si important qu'il n'est pas un des aspects les moins inquiétants de la crise actuelle.

*Répartition géographique.* — Le Maroc comprend trois sortes de régions : les unes fournissent les émigrants, les autres les attirent, d'autres ont un rôle mixte. Il faut mettre à part les tribus de nomades ou des tribus comme les Haddidou ou les Zaïan qui sont réfractaires à l'émigration. Les émigrants, obéissant à l'espoir de conditions d'existence meilleures, désertent en principe les pays pauvres au profit des pays riches. Mais pauvreté et richesse sont des notions toutes relatives où entre un facteur psychologique. Cette remarque est indispensable au Maroc. Malgré leur pauvreté, les régions de grand nomadisme, hammas présahariennes, steppes du Maroc oriental, ne fournissent guère d'émigrants : c'est que le

nomade a horreur du travail manuel qu'il considère comme une déchéance. Les vrais centres d'émigration sont les pays de sédentaires, où la population est en excédent par rapport aux ressources locales. De tout temps, les deux régions du Maroc célèbres à cet égard ont été le Sous, l'Anti-Atlas et les vallées sudatlasiques d'une part, le Rif central et oriental d'autre part. Le territoire de Taza-nord, d'où dépendent les Rifains, envoie 15.000 travailleurs en Algérie. Dans le Sud, trop récemment soumis pour avoir une statistique exacte, on estime que le tiers de la population mâle adulte est constamment absent, soit 30.000 hommes pour les territoires d'Agadir et d'Ouarzazate, 7.000 pour les cercles des confins algéro-marocains.

Les régions d'attraction sont, d'une part, les grandes villes, d'autre part, les plaines bien arrosées et riches de la côte atlantique et du Sebou, Chaouïa, Rharb, Zemmour, Saïs. Pendant quelques années les avantages du change avaient créé des foyers d'appel dans la zone espagnole.

Dans les régions mixtes, les courants d'émigration et d'immigration se superposent pour deux raisons souvent combinées : la densité trop forte de la population produit dans quelques pays riches un tel morcellement de la propriété que beaucoup d'habitants sont obligés d'aller chercher ailleurs un supplément de ressources. D'autre part, la précocité de la récolte dans certaines tribus libère les travailleurs qui vont s'engager dans les pays moins chauds. Le meilleur type de ces régions mixtes est constitué par le Doukkala, il faut y ajouter les plaines bordières du Moyen-Atlas, Tadla, Srarhna-Zemrane. De telles régions sont naturellement instables, d'une extrême sensibilité aux variations annuelles de chutes d'eau : l'émigration l'emporte sur l'immigration ou inversement suivant que les précipitations ont été faibles ou fortes.

La carte de M. Dresch fait ressortir les principaux itinéraires des migrations. Les gens du Sud, canalisés par les grandes voies transatlantiques, se dispersent en arrivant à la base nord de la chaîne. La route du Kheneg du Ziz, suivie par les Filala, aboutit à Midelt comme centre de dispersion ; entre celle-ci et la route des Glaoua utilisée par les émigrants du Dra, les gens du Thodra et du Haut-Dadès s'en vont à Beni-Mellal par Taguelft. Avant de s'égarer dans les régions d'embauche, les émigrants qui circulaient naguère à pied en groupes compacts, emploient de plus en plus, quand ils le peuvent, les cars ou camions automobiles.

Les émigrants se répartissent en trois catégories principales : ruraux allant se fixer dans les villes pour un temps variable, manœuvres s'engageant dans les chantiers, journaliers agricoles aux déplacements saisonniers.

#### a) Émigration vers les villes

Le Maroc était naguère un pays essentiellement rural. Non seulement les villes étaient peu nombreuses et faiblement peuplées, mais encore

elles n'exerçaient sur la vie des tribus qu'une influence restreinte. Une des formes les plus visibles de la révolution opérée par le Protectorat est le brusque épanouissement des villes où les Européens se sont concentrés et ont concentré les commandes de toute la vie du pays.

Une étude méthodique devrait distinguer les vieilles cités où l'activité des quartiers européens est encore subordonnée à celle de la Médina, et les villes modernes qui sont de pures créations européennes. Mais dans les unes et les autres, un afflux de travailleurs indigènes a été la conséquence de l'europanisation. Ce mouvement peut être mesuré avec une approximation suffisante par les recensements successifs.

Les villes dont la population indigène a le plus augmenté sont :

NOM de la localité	POPULATION INDIGÈNE MUSULMANS ET ISRAËLITES		OBSERVATIONS
	1921	1931	
Casablanca .....	61.800	105.127	45.000 en 1917 Le chiffre de 1921 est certainement trop faible. 2.100 en 1917
Fès .....	68.323	98.205	
Port-Lyautey ....	7.374	13.251	
Marrakech .....	137.900	186.334	
Meknès .....	33.970	44.211	
Rabat .....	21.727	32.204	

Le total de la population indigène agglomérée dans les centres érigés ou non en municipalités n'atteignait pas 500.000 en 1921 ; il approche de 700.000 en 1931. Il importe de ne pas négliger les petits centres issus de la colonisation agricole ou industrielle et de l'évolution rurale comme Oued-Zem, Khouribga, Midelt, Petit-jean, etc.

On peut donc admettre qu'en dix ans, un total de 200.000 indigènes aurait été enlevé à l'économie agricole pour s'intégrer dans la vie citadine. Ce chiffre représente environ 1/20<sup>e</sup> de la population de la zone française.

Un tel afflux crée de graves problèmes d'urbanisme, d'hygiène et de police qui sont loin d'être parfaitement résolus. Les « Bidonville » où s'entassent les néocitadins ont un pittoresque qui fait pâlir celui de « la zone », mais sont une véritable tare du Protectorat.

Cependant ce phénomène est tout à fait différent de la « dépopulation des campagnes » qui caractérise nos vieux pays surcivilisés. Ce sont des raisons d'ordre purement économique et non pas d'ordre moral qui dirigent les paysans marocains vers les villes. Ils obéissent à l'appel de main-d'œuvre bien rémunérée ; chantiers de construction, usines, service domestique ont absorbé les immigrants qui ont eux-mêmes, comme consommateurs, fait croître le nombre des commerçants.

La situation dans l'arrière-pays de Casablanca est très expressive : les habitants de la Chaouïa où le travail agricole est intensif n'ont point émigré vers la grande ville ; au contraire ce sont

les travailleurs de la ville qui refluent vers les champs à l'époque des moissons.

Les recensements ne permettent pas encore de suivre d'assez près l'augmentation de population des centres urbains : dans la masse des néocitadins on ne peut réellement discerner ceux qui sont réellement fixés de la population encore flottante. On le peut d'autant moins que les gens du Sud, les plus nombreux, ont l'habitude, quand ils repartent chez eux, de se faire remplacer par un autre membre de leur famille. Les va-et-vient masquent les effets de la crise actuelle. Les licenciements et le chômage devraient produire un reflux vers les champs. Mais la crise est étendue à toutes les formes de l'économie et les campagnards n'ont pas encore pris conscience de ce qu'est le chômage dans les agglomérations. Les deux « Bidonville » de Rabat, Douar-Doum et Douar-Debarh qui ont respectivement 1.503 et 7.760 habitants se sont augmentés, en 1933, de 506 personnes.

Notre civilisation citadine et industrielle, importée brusquement dans la société marocaine rurale a naturellement produit une rupture de l'équilibre marocain et une répartition différente de la population. Il convient que le mouvement s'arrête car l'augmentation du chômage, de la mendicité et des attentats prouve la saturation des cités.

#### b) L'appel des chantiers temporaires

Les chantiers des grands travaux ouverts dans tout le Maroc : routes, voies ferrées, ouvrages d'art, etc., ne risquent point comme les villes de fixer loin de leur tribu les travailleurs qu'ils ont attirés. La fin du travail amène la dispersion de ces agglomérations pittoresques qui ont surgi à El-Kansera, au barrage du Nfis, au tunnel du Scorpion ou le long des voies en construction. D'ailleurs, mieux encore que dans les villes, le nombre des travailleurs s'y maintient plutôt par remplacement que par continuité. Ces chantiers ont aussi l'avantage de favoriser un recrutement régional. Pour la construction de la voie normale de Fès à Oujda, une bonne partie de la main-d'œuvre a été fournie par les tribus du Rif et du Moyen-Atlas. Les administrateurs de ces tribus se préoccupent des conséquences de la fin de ces travaux.

Les statistiques de l'enquête ne sont pas homogènes et ne font pas toujours le départ parmi les émigrants entre les ouvriers agricoles et les ouvriers de chantiers. Cependant quelques faits précis sont suggestifs. Chez les Branès, l'attraction de la voie normale avait réduit, en 1931 et 1932, les départs pour l'Algérie à 1.200-1.300, tandis qu'en 1933, l'exode vers l'Est est remonté à 2.400. Dans les tribus dépendant du bureau de Berkine, la même cause produit des effets comparables : l'appât des hauts salaires de l'entreprise avait attiré 1.045 hommes en 1931, soit 32,7 % de la population adulte mâle ; tandis que les départs sont tombés à 372, soit 11,6 % en 1933 (la disproportion a été accentuée, il est vrai, par

l'état de la récolte, médiocre en 1931, bonne en 1933). De même, dans le cercle de Tabala, les départs de travailleurs ont été ramenés de 705, en 1932, à 376, en 1933.

Dans ces travaux, la quantité de main-d'œuvre importe plus que la qualité. Ils s'accommodent d'engagements renouvelés périodiquement et, par conséquent, limitent l'antagonisme avec les exigences des travaux agricoles en tribu. Certaines entreprises sont parfois gênées par ces départs massifs au moment des moissons; mais au point de vue social on ne peut regretter la solidité de l'attachement des Marocains pour leur terre. Les statistiques, quand elle sont suffisamment détaillées, montrent l'existence de deux périodes de migration : l'une après les labours, l'autre, dans les semaines qui précèdent les moissons, car il faut alors assurer la soudure entre la récolte mangée et la récolte sur pied.

Il y a quelques années, la simultanéité des grands travaux dans les villes, les ports, sur les voies ferrées, des défrichements pour les colons, avait créé un déficit fâcheux pour la main-d'œuvre. Aujourd'hui la coïncidence de la fin des grands travaux, avec la crise agricole intense crée un chômage beaucoup plus fâcheux. Il est d'un intérêt puissant de maintenir des chantiers de travaux à proximité des tribus dépourvues de ressources.

#### c) Migrations saisonnières de journaliers agricoles

Les grands exodes vers les villes et les chantiers n'ont commencé qu'avec le Protectorat. Au contraire, les migrations de travailleurs agricoles sont une vieille tradition : le phénomène est très expressif du Maroc, de sa population foncièrement rurale, très inégalement répartie entre les pays riches et des pays voués à la disette chronique par la sécheresse. Il fait penser soit aux « navétanes » de l'A.O.F., soit à l'embauche des journaliers belges dans nos fermes adonnées à la culture de betteraves, ou des vendangeurs espagnols dans les vignobles du Midi.

La monoculture des céréales dominant l'économie rurale marocaine, c'est la moisson qui provoque un brusque besoin de main-d'œuvre et détermine un extraordinaire déplacement de travailleurs. Les épis mûrs ne peuvent attendre et le moissonneur indigène, avec sa petite faucille, donne un faible rendement. Chez nos Marocains mangeurs de pain et de couscous, les céréales sont le symbole de la richesse nourricière ; la moisson, comme ailleurs les vendanges, évoquent les grandes liesses et ses rites forment le fond des croyances populaires. Depuis des siècles, les grandes plaines céréalières de la zone atlantique et du Sebou ont exercé leur attirance sur les ksouriens du Présahara et les montagnards qui ne mangent jamais à leur faim.

Les migrations sont, en outre, facilitées par de sensibles différences de date de la maturité entre le Sud et le Nord entre la plaine et la mon-

tagne. C'est un tableau bien marocain que l'animation qui règne pendant les semaines du début de l'été sur tous les sentiers dévalant de l'Atlas, on rencontre des groupes de piétons, jeunes pour la plupart, marchant d'un pas rapide avec leur faucille pour tout bagage. Les isolés sont rares ; selon la pratique courante, les travailleurs sont groupés par équipes de six à douze, dirigés par un mokkadem, un « capataz » chez les Rifains, qui négociera le tarif de l'embauche.

Ce mouvement migratoire s'étend sur trois mois, mai, juin, juillet, mais tous les travailleurs ne s'absentent pas pour une aussi longue période. Les montagnards, par exemple, sont ramenés chez eux par l'obligation de procéder à leur récolte plus tardive. Il faut en effet distinguer trois courants principaux : migration massive du Sud vers le Nord, descente des montagnards sur les plaines, exode vers l'Algérie. La carte de M. Dresch permet de comparer l'importance quantitative de ces divers mouvements.

Au mouvement sud-nord, il faut rattacher, outre une bonne partie des quelque 40.000 émigrants venus de l'extrême-sud :

Région de Marrakech :

Srarhna-Zemrane	10.000	}	23.000
Marrakech-banlieue	5.000		
Rehamna	2.000		
Imi-n-Tanout	2.000		
Chichaoua	4.000		
Haha-Chiadma	4.000		4.000
Abda-Ahmar	2.500		2.500
Doukkala	2.500		2.500
Chaouïa (Beni-Meskine)	1.500		1.500
Tadla (Beni-Amir et Beni-Moussa)	30.000		30.000

La descente des montagnards sur les plaines voisines entraîne :

Territoire du Tadla	2.000
Région de Meknès	2.000
Région de Fès (Ibâla)	5.000
Région de Taza (tribus du Moyen-Atlas)	2.000

Aux Jbâla qui viennent dans le Rharb et les plaines de Fès-Meknès, il faut ajouter quelques émigrants du Rharb lui-même : 1.800 dépendant de Souk-el-Arba, 600 de Petitjean, 1.000 de Had-Kourt.

L'exode vers l'Algérie est le mouvement connu avec le plus de précision grâce au double contrôle des autorisations de départ et du visa des passeports à la frontière. Parmi les 30.000 émigrants qui passent annuellement la frontière, un certain nombre s'engagent sur les chantiers ou les usines de crin végétal ; mais la grosse masse est encore composée de journaliers agricoles. La principale différence avec les travailleurs du Maroc occidental c'est que les colons algériens utilisent leurs ouvriers non seulement pour la moisson, mais encore pour les battages et les divers travaux nécessaires à la vigne. Aussi la migration s'échelonne-t-elle sur toute l'année, avec un maximum de départs en mai, le maximum de retours se produisant soit en juillet, soit en mars. On peut évaluer à une vingtaine de millions l'argent net rapporté d'Algérie.

L'importance économique et politique de ce mouvement a préoccupé les autorités qui l'ont favorisé ou contrarié par des mesures législatives successives et contradictoires. La coutume de l'émigration devint un droit concédé par le Gouvernement général de l'Algérie à la Conférence nord-africaine de 1924, et confirmé par les circulaires du secrétariat général du Protectorat des 7 mai 1924 et 7 mars 1925. Mais le Maroc connut quelques années après une crise aiguë de main-d'œuvre : à la demande des colons et des entrepreneurs du Maroc, l'émigration fut interdite par une circulaire du 13 avril 1928. Le seul résultat de l'interdiction officielle fut de rendre les départs clandestins, de créer un délit obligeant les administrateurs à infliger des sanctions. L'interdiction, inefficace, devint absurde avec la crise de chômage. Elle fut levée par les dahirs du 27 octobre 1931 et du 11 janvier 1933 qui réglementent l'émigration en imposant préalablement une autorisation, une visite médicale et la vaccination, la possession d'une pièce d'identité.

Toutes ces migrations de travailleurs, manœuvres de chantiers ou journaliers agricoles, sont subordonnées avant tout à l'état des récoltes, et, par conséquent, au régime des pluies. Une année pluvieuse et une bonne récolte réduisent les départs qui augmentent, au contraire, avec la sécheresse. C'est pourquoi la crise économique mondiale qui n'a pas épargné le Maroc industriel et agricole n'a pas affecté les mouvements migratoires aussi profondément qu'on pourrait le penser. Mais il serait paradoxal que les effets ne se fissent pas sentir, sur l'offre et la demande de main-d'œuvre. L'enquête s'en est préoccupée et a dégagé un certain nombre de faits intéressants.

Les influences mises en jeu ne sont pas simples et parfois se contrarient. L'achèvement du Fès-Oujda, la dissolution de quelques grands chantiers, la mise en veilleuse de diverses entreprises ont libéré une quantité de main-d'œuvre qui devrait revenir aux travaux agricoles. Mais, de ce côté, il y a crise non moins violente avec la diminution du prix du blé. La diminution, presque l'effondrement des salaires qui résulte de l'excès d'offre sur la demande, devrait pousser les indigènes à rester chez eux. C'est ce qui s'est produit, par exemple, dans la région de Berkine qui eut en 1933 une bonne récolte, dans la région de Boudenib où les départs se sont réduits à 1.255 en 1933 au lieu de 1.948 en 1932.

D'une façon générale cependant, l'année 1933 a vu une augmentation sensible du nombre des émigrants saisonniers. Dans le contrôle des Srahna-Zemrane cette augmentation a pris les proportions d'une véritable calamité : 35 % des mâles adultes chez les Zemrane, 50 % chez les Srahna sont partis ; ils ont laissé les récoltes du pays sur pied, les troupeaux sans gardiens, les chantiers sans travailleurs. Des émigrants du Sud les ont en partie remplacés. Les victimes de cet entraînement collectif sont rentrées plus pauvres qu'au départ, beaucoup n'ayant pu trouver de travail.

Dans la région de Fedala, la culture des primeurs entretient un important besoin de main-d'œuvre. Les immigrants qui avaient été 8.000 en 1932 ont été 11.000 en 1933 : 3.000 n'ont pu trouver de travail. Dans cette région, beaucoup viennent avec leurs familles : 2.000 en 1933.

L'Algérie où les salaires ont baissé, mais moins qu'au Maroc, attire un nombre croissant de Marocains : 34.832 en 1933, au lieu de 29.866 en 1932. L'augmentation porte en particulier sur les Beni-Snassen (5.500 au lieu de 3.000) et sur les Metalsa. Les départs des Metalsa qui atteignent le chiffre de 517 constituent un phénomène nouveau et curieux. En effet, les Metalsa, comme leurs voisins les Beni-bou-Yahi, sont avant tout des pasteurs nomades et n'émigraient pas du tout auparavant. La plupart, travailleurs médiocres, sont rentrés n'ayant trouvé que des salaires très bas et leur déception arrêtera sans doute ce nouveau courant.

### Conclusion

La facilité avec laquelle les indigènes quittent leur tribu pour se procurer ailleurs des ressources présente, dans l'état actuel du Maroc, tout un système de très réels avantages. Elle atteste leur volonté de travail, leur ouverture d'esprit, leur ingéniosité. Elle a favorisé la mise en valeur du pays. Elle rétablit l'équilibre entre les régions insuffisamment peuplées pour leur richesse, et les régions trop pauvres pour leur population trop dense. D'innombrables familles du Sud et des montagnes vivent presque uniquement avec l'argent rapporté ou envoyé par les émigrants. Ainsi, ces départs de travailleurs loin de provoquer une dépopulation comme il arrive dans nos Alpes du Sud, maintiennent la vie humaine sur des terres presque inhumaines.

Si ces avantages n'ont pas eu jusqu'ici leurs revers, c'est que la mobilité des populations marocaines est sérieusement compensée. Ces paysans, après au gain, préfèrent encore les durs travaux agricoles à tout autre travail ; et cet amour de la terre entretient l'attachement pour « leur terre ». Prompts à quitter leur pays, ils y reviennent avec joie. Les départs définitifs, les vrais déracinements sont rares. La solidarité tribale se maintient encore au loin par le fait que les émigrants, se groupant par communauté d'origine, mènent souvent sur les chantiers une véritable vie collective. La course aux forts salaires est un moyen, pour le célibataire d'acheter dans son pays un champ et une femme, pour le chef de famille de faire vivre sa famille. Surtout en se limitant aux travaux saisonniers, l'émigration atteste, au lieu de la ruiner, la solidité de la famille et de la paysannerie marocaines.

Pour combien de temps ? L'exode des Srahna-Zemrane, en 1933, a été un symptôme inquiétant. Il n'est pas possible de se dissimuler que notre volonté officielle et même notre désir le plus sincère de respecter les principes de la société marocaine ne suffisent pas à empêcher les conséquences involontaires de notre action.

Le but, les modalités nouvelles, les résultats directs ou indirects des migrations tendent à introduire brutalement l'individualisme au sein de la solidarité patriarcale. Les voyages à pied et en groupe, à cause de l'insécurité, sont remplacés par le transport rapide en car ou en wagon, où le coude à coude est une gêne, non un avantage. A partir du moment où l'on vit d'un salaire pour un travail anonyme au lieu de vivre de la terre et sur sa terre, l'argent déchaîne ses puissances plus maléfiques encore sur une société qui n'est pas immunisée par l'habitude. Les grands chantiers

de plein air qui s'accommodent de manœuvres vivant encore comme les ruraux seront de plus en plus remplacés par des usines ayant besoin d'ouvriers spécialisés. Ces collectivités de travailleurs, analogues aux nôtres, ne rendront plus aussi commode, ni matériellement ni moralement le retour au bled ancestral. Ce retour lui-même, quand il se produira, risque de ne pas être aussi respectueux des traditions que les retours actuels des travailleurs saisonniers.

J. CÉLÉRIER.

## LE PÉTROLE AU MAROC

### I. — Portée de la découverte du Tselfat.

La date du 8 mars 1934, que marque l'éruption de la sonde TS 26 au Djebel-Tselfat, dans la région de Petitjean, en même temps qu'elle met un terme à une controverse scientifique de près d'un demi-siècle sur l'existence du pétrole au Maroc, constitue incontestablement une journée importante dans l'histoire économique de ce pays.

La faible profondeur du sondage productif, 380 mètres ; son abondant débit initial, près de 300 tonnes par 24 heures, avec une forte teneur en produits blancs ; la proximité immédiate de la mer, Port-Lyautey s'en trouve à moins de 100 kilomètres, alors que le pétrole de l'Irak n'accèdera à la Méditerranée qu'après l'exécution d'un pipe-line de 1.000 kilomètres ; enfin, une première certitude pétrolière importante ; autant de facteurs qui donnent une particulière signification à la découverte du Djebel-Tselfat.

Aussi les circonstances qui ont entouré ce jaillissement, la brutalité même de son apparition, la hauteur d'une colonne de flammes qui atteignait, aux premiers jours, 70 mètres de hauteur et prenait ainsi figure symbolique en cette époque si dure pour la colonisation marocaine, les difficultés éprouvées à maîtriser un incendie dont on n'a pu avoir raison qu'au quinzième jour de l'éruption, n'ont-elles pas manqué de frapper très vivement l'opinion en l'amenant parfois à surestimer le résultat immédiat de cette éruption.

Que signifie, exactement, le jaillissement du 8 mars ? Quels espoirs autorise-t-il ? Quels travaux entraînera-t-il ?

Il est facile de répondre à ces questions si l'on a quelque expérience des affaires de pétrole, ou même simplement des affaires minières en général. Que fera-t-on du pétrole que l'on espère trouver ? On le raffinera, sur place, pour satis-

faire la consommation marocaine ; et si la production dépasse les besoins du pays on pourra l'exporter dans les pays voisins, en France particulièrement, sous forme de brut. L'exploitation de cette richesse soulèvera donc des questions de *stockage*, de *transport*, de *raffinage*.

Comment résoudre ces questions si l'on ne sait, d'abord, quelle est la *distribution géographique* des gisements, quelle quantité de pétrole on pourra en extraire, et même quelle sera la *qualité* de ce pétrole extrait ?

Une raffinerie moderne n'est de rentabilité optima que lorsque sa capacité de traitement dépasse 200.000 tonnes par an (quantité brute correspondant précisément aux besoins normaux du Maroc en produits marchands). Va-t-on construire une telle raffinerie si l'on n'est pas assuré de l'alimenter pendant le temps nécessaire à son *amortissement* (coût d'établissement de l'ordre de 40 millions) ?

Où va-t-on la construire ? Va-t-on construire des pipe-lines capables de débiter 10.000 tonnes ou 1 million de tonnes par an ? Quelle devra être la capacité des réservoirs, etc., etc. ?

Il va de soi que le puits du Tselfat est hors d'état, à lui seul, de répondre à de telles questions, pas plus qu'un bel affleurement de minerai de plomb n'est capable de déterminer la puissance du gisement qu'il décèle. Son débit initial est connu, mais on sait que le débit des puits va toujours en diminuant, assez rapidement, avec le temps, et on ignore encore tout de la loi de décroissance de celui qui nous occupe. On n'aura même pas le loisir de l'observer longtemps, car il est de toute nécessité de maîtriser dès que possible l'écoulement éruptif. Il détruit d'une façon incontrôlée l'équilibre du gisement et pourrait être néfaste pour son exploitation future. On ne peut, d'autre part, faute de moyens actuels, l'emmagasiner et le traiter.